

# TENUE & MATERIEL PROFESSIONNELS

## Année scolaire 2020-2021

Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine assure une aide financière pour les premiers équipements des élèves entrants en seconde BAC PRO, première année CAP et les élèves en classe passerelle (première BAC PRO).

La somme accordée contribue à ce que chaque élève dispose de sa tenue et de son matériel professionnels. La somme est directement versée au lycée qui prend en charge le coût de la tenue et du matériel professionnels **SAUF le reste à charge de la famille (voir ci-dessous)**.

Le matériel professionnel est livré directement au lycée et remis aux élèves à la rentrée ; la tenue professionnelle est à retirer chez le fournisseur choisi par le lycée.

### 1/ Le matériel professionnel : reste à la charge financière de la famille :

a) A la charge des familles pour les élèves de BAC PRO ASSP : **l'achat de sabot**.

b) A la charge des familles pour les élèves de CAP Cuisine (1° et Terminale) et de BAC PRO Cuisine (1° et Terminale) : **l'achat de toques** : bon de commande de toques

### 2/ La tenue professionnelle doit être essayée et retirée auprès des fournisseurs suivants :

- a) Pour toutes les sections sauf BAC PRO ASSP et AEPA/SPVL, vous devez vous rendre à la Société BLEU BLANC BLOUSES pour essayer et retirer la tenue professionnelle **à partir du 8 juillet**

#### **Société Bleu Blanc Blouses**

10 boulevard Champetier de Ribes  
64000 PAU

**Téléphone : 05.59.32.33.37**

**Horaires d'ouverture : 9h00/12h00 – 14h00/18h30**

b) **Pour le BAC PRO ASSP** : tenue professionnelle fournie par le lycée à la rentrée

c) **Pour le BAC PRO AEPA/SPVL** : pas de tenue professionnelle